

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27 mars 2018	14h27	18.138	DEAS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Groupe socialiste</b>	<b>Lié à</b> (facultatif, cf. art. 241 OGC) : <b>ad</b>
--------------------------------------	--

**Titre :** Et si Neuchâtel accompagnait la sortie du nucléaire ?

**Contenu :**

Nous demandons au Conseil d'État d'étudier les différentes opportunités de formation, de soutien à la recherche et à l'innovation, de transfert de compétences et de soutien à la création de start-up ou à des entreprises neuchâtelaises dans le domaine du démantèlement de centrales nucléaires afin que notre canton devienne un acteur incontournable de la transition énergétique.

**Développement** (obligatoire) :

Le canton de Neuchâtel ne doit pas manquer la transition énergétique. Alors que la Suisse prépare la mise hors service de ses centrales nucléaires, les opportunités de mettre en avant le savoir-faire neuchâtelais ne manquent pas. Dans le développement des énergies renouvelables bien sûr. Les centres de compétences neuchâtelais sont d'ailleurs en première ligne. Il serait toutefois faux de se limiter à ce seul aspect.

Avec la fermeture des centrales, ce n'est qu'une page qui se tournera, la désaffectation des centrales puis l'assainissement des sites ouvriront la voie à l'écriture d'un nouveau chapitre mais aussi à la création de nombreux emplois. Il ne suffit en effet pas de tourner la clé pour se débarrasser du nucléaire.

Le démantèlement des centrales nécessitera la mobilisation, durant de longues années, de compétences pointues. Des compétences qui, à notre sens, sont présentes, en partie du moins, sur sol neuchâtelais et pourraient être développées. Il serait, dès lors, peu compréhensible que les compétences neuchâtelaises en matière de microtechnique, de robotique, mais aussi de gestion des ressources naturelles telles que le sol et les eaux souterraines notamment, ne soient pas mises à profit. Le canton de Neuchâtel ne pourrait-il pas devenir une référence dans le domaine ? Et par là-même stimuler encore davantage la recherche et la formation au sein de ses centres de compétences. De quoi permettre la création de nouveaux emplois, hautement qualifiés mais pas uniquement. Et avec ces emplois, envisager la possibilité de voir également arriver de nouvelles recettes fiscales dont le canton a bien besoin pour alléger la charge de l'ensemble des contribuables.

Enfin, la phase de démantèlement s'étalant sur plusieurs dizaines d'années, ce n'est pas d'une simple opportunité qu'il s'agit mais bien d'un choix stratégique sur lequel le canton serait bien inspiré de se prononcer rapidement, les appétits dans le domaine n'ayant à coup sûr pas attendu que nous nous saisissions de cette question.

**Demande d'urgence :** NON

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Anne Bourquard Froidevaux	Philippe Loup	Marie-France Matter
Carole Bill	Sylvie Fassbind-Ducommun	Jonathan Greillat
David Moratel	Annie Clerc-Birambeau	Baptiste Hurni
Johanne Lebel Calame	Laurent Duding	Nathalie Matthey
Antoine de Montmollin	Corine Bolay Mercier	Laurence Vaucher
Dominique Bressoud	Florence Nater	